REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DES CARRIERES ADMINISTRATIVES

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES ADMINISTRATIVES

DU 28 JANVIER 1994

DECRET N° 94-14 /MFPRA/DGPRA/DGPCE
Portant Promotion au titre de l'année 1987 de certains Ingénieurs en Chef d'Agriculture des Cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture) - en tête MIAYOUKOU (Jean François)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VISAS :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;

(/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant Réfonte du Statut Général des Fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 60/90 du 3 Mars 1960 fixant le statut commun des Cadres de la Catégorie A, des Services Techniques ;

(/u le Décret n° 62/30 du 3 Mars 1962 fixant le régime des rémunérations des Fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination à la révocation des Cadres de l'Etat ;

(/u le Décret n° 65/170/BE du 25 Juin 1965 règlementant l'avancement des Fonctionnaires ;

D.G.B. (/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation des Intérims des [illegible] ;

D.G.C.F. (/u le Décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'approbation des Actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat ;

(/u le Décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des effets financiers des avancements et des révisions des situations administratives ;

(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la Solde des Fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 94-13 du 28 Janvier 1994 /MFPRA/DGFP/DGPCE du 28 Janvier 1994 portant Inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1987 de certains Ingénieurs d'Agriculture des Cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture

D E C R E T E :

./.

ARTICLE 1er.- Sont promus au 2ème échelon de leur grade au titre de l'année 1987, les Ingénieurs en Chef d'Agriculture, indice 1680 des Cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I, des Services Techniques (Agriculture) dont les noms et prénoms suivent ACC= néant.

- MIAYOUKOU (Jean François)	pour compter du 20 Janvier 1987 à Brazzaville
- MBOKO François Justin	pour compter du 1er Janvier 1987 à Pointe-Noire
- MOSSIMBI (Paul Valentin)	pour compter du 23 Août 1987 à Brazzaville
- YOKA Paul	pour compter du 17 Sept. 1987 à Brazzaville
- MOYO Justin	pour compter du 1er Janvier 1987 à Brazzaville
- TCHICAYA (Joseph)	pour compter du 21 Décembre 1987 Ambassade du Congo en Italie.

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, et de la solde pour compter du 1er Novembre 1990, sera [redacted], publié au JO [redacted] communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Brazzaville, le 28 Janvier 1994

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Réformes Administratives,

Jean Prosper K O Y O.-

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-

AMPLIATIONS :

- JORC 2
- SGG/BC 2
- DGB 2
- DGCF 4
- MAE/DAAFJP/DOS 4
- DGFP/DGCA 2
- DGFP/BST 2
- INTERESSES 6